



Minister for  
International Trade

Ministre du  
Commerce extérieur

# COMMUNIQUÉ

N<sup>o</sup> 139

Le 13 août 1986

## ENQUÊTE AMÉRICAINE SUR L'IMPOSITION DE DROITS COMPENSATEURS SUR LE BOIS D'OEUVRE RÉSINEUX: RÉPONSE DU CANADA

L'honorable Pat Carney, ministre du Commerce extérieur, a annoncé que l'Ambassade du Canada à Washington, D.C. a transmis aujourd'hui sa réponse au questionnaire préparé par le département américain du Commerce dans le cadre de l'enquête sur l'imposition de droits compensateurs sur le bois d'oeuvre résineux, ouverte le 6 juin.

La réponse de 5 000 pages a pour but de réfuter les allégations selon lesquelles les exportations canadiennes de bois d'oeuvre résineux seraient subventionnées.

"Nous nous sommes d'autant plus fermement opposés à l'ouverture de cette enquête pour l'imposition de droits compensateurs, a déclaré Mme Carney, que les mêmes questions avaient été examinées en 1983 à l'occasion d'une enquête menée en vertu de la même législation".

"La décision dans ce précédent ayant été en faveur du Canada, a-t-elle ajouté, l'ouverture d'une nouvelle enquête est à notre avis synonyme de harcèlement commercial."

.../2

Canada